

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION
COMPTE-RENDU
Vendredi 11 février 2022
Visio-conférence

ASSISTAIENT – Collège public : 5 représentants

Structure	Représentant	Nom
SPM	TITULAIRE	ALBRIEUX Alexandre
CC Porte de Maurienne	TITULAIRE	DEMONNAZ Jacky
CC Canton de la Chambre	SUPPLEANTE	RANCUREL Marie-France
CC 3CMA	TITULAIRE	VAILLAUT Eric
Département de la Savoie	TITULAIRE	VERNEY Sophie

ASSISTAIENT – Collège privé : 6 représentants

Structure	Représentant	Nom
MAURIENNE TOURISME	SUPPLEANTE	VINCENDET Florence
UNIONS COMMERCIALES & ARTISANALES	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
AURA ENTREPRISES	TITULAIRE	PARIS Florian
INDIVIDUEL / KOKOCINELLE	TITULAIRE	HILAIRET Gwenaël
ABATTOIR DE MAURIENNE	SUPPLEANT	FALCOZ Denis
INDIVIDUEL	TITULAIRE	REYNAUD Jean Michel

ASSISTAIENT EGALEMENT : 5 personnes

Structure	Représentant	Nom
SPM	EQUIPE LEADER	NGUYEN Myriam ROMERO Christel
CONSEIL REGIONAL	CHARGEE DE MISSION	HENRY Marine
CONSEIL DEPARTEMENTAL	CHARGEE DE MISSION	COGNET Sylvie
CHAMBRE DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT	Elu à la chambre de Métiers de l'artisanat	ETALLAZ Benoit

ETAIENT EXCUSES : 7 personnes

Structure	Représentant	Nom
CCMG	SUPPLEANT	JUILLARD Bernard
CONSEIL REGIONAL	VP AURA & DEPUTEES	BONNIVARD Emilie
CHAMBRE D'AGRICULTURE	SUPPLEANT	SCHOCH Martin
GDA MOYENNE MNE	TITULAIRE	MOUSSET Léonard
COOPERATIVES LAITIERES	TITULAIRE SUPPLEANT	MOLLARET Guy Anaïs PELLICIER
CMA73	TITULAIRE	PERSONNAZ Matthieu

16 personnes étaient présentes au Comité de Programmation du 11 février 2022.

11 ayant voix délibérante (soit 58% des membres ayant voix délibérante) dont 6 appartenant au Collège Privé (54 % des votants de la séance).

⇒ **Principe du double quorum respecté.**

Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Président du GAL Maurienne, Vice-Président au Syndicat du Pays de Maurienne en charge de l'Agriculture, accueille les participants.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation des 2 comptes rendus précédents
2. Actualités, suivi et avancement
3. Proposition de modifications
4. Programmation de projet
5. Sélection de projet
6. Questions diverses & prochains RDV

PIECES JOINTES au présent compte rendu : Diaporama de présentation

1. Validation des 2 comptes rendus précédents

Les comptes rendus sont validés à l'unanimité.

2. Actualités, suivi et avancement

Modification du calendrier de mise en œuvre de la période de transition

Le calendrier de mise en œuvre pour la programmation 2021-2022 est désormais le suivant :

- Dernière sélection de projets : 30 novembre 2022 (ultérieurement 30 mai 2022)
- Dernière programmation de projets : 30 avril 2023 (ultérieurement 30 octobre 2022).
- Fin d'éligibilité des dépenses : 31 décembre 2023 (inchangée).

Prochaine programmation LEADER 2023-2027

Faisant suite au courrier du 1^{er} décembre 2021 la Région Auvergne Rhône Alpes, autorité de gestion des fonds FEADER, a organisé une réunion politique en janvier 2022 pour préciser les modalités de candidature LEADER pour la prochaine programmation européenne 2023-2027.

Thématiques :

Les stratégies locales de développement (SLD) devront viser la **transition écologique et énergétique** tout en s'articulant autour des trois thématiques suivantes :

- **Revitaliser les centres-bourgs** via une approche stratégique et participative permettant de renforcer leur rôle de centralité en milieu rural ;
- **Construire une offre touristique renouvelée, diversifiée et accessible** en réponse aux attentes de la clientèle et s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs ;
- **Favoriser l'accès à l'emploi et renforcer la création de valeur ajoutée** par le maintien et le développement de nouvelles activités en s'appuyant sur les ressources et les compétences locales.

Périmètres territoriaux :

La Région souhaite avoir 12 GAL LEADER d'échelle départementale, tolérance jusqu'à 16 GAL. Chaque GAL devra respecter 2 critères parmi les suivants : au moins 200 000 habitants, au moins 2 500 km², au moins 9 EPCI

--> L'Assemblée des Pays de Tarentaise se positionne comme chef de file pour constituer un GAL Montagne. Des prises de contacts politiques sont en cours.

Calendrier : Marine Henry précise que l'appel à manifestation d'Intérêt sera publié en mars 2022.

Mesure 19.3 : séminaire de clôture du projet de coopération le 16 décembre 2021 à Salbertrand

Le séminaire de clôture de l'étude sur la valorisation des produits de montagne a bien eu lieu le jeudi 16 décembre à Salbertrand.

Il y a eu 39 participants et des échanges animés et constructifs ont amené à travailler sur 3 projets transfrontaliers :

- Un cahier des charges pour une mention montagne/alpage
- Un plan de communication à destination des consommateurs
- Des projets agritouristiques itinérants

Une synthèse et un rapport bilingues seront produits d'ici avril 2022 avec une diffusion aux acteurs concernés au cours du dernier trimestre 2022.

Suivis des demandes d'aide en cours

Au 11 décembre 2022, 9 demandes d'aide sont en cours de dépôt.

3. Modification de la composition du comité de programmation :

Comme le prévoit le règlement intérieur du GAL Maurienne, 3 absences consécutives non excusées conduisent au retrait des membres concernés.

Afin de fluidifier le fonctionnement du comité de programmation, les modifications suivantes ont été votées à l'unanimité :

- Suppression des membres suivants
 - o Représentants de la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc : Patrice DESCHAMPS et Martin SCHOCH
 - o Représentant pour le GIDA Haute Maurienne Vanoise : Sébastien VINCENDET et Nathalie CHOISEAU
 - o Représentant de la SICA de l'ARVAN : Daniel ROUX. Le déroulement des rencontres par visioconférence ne permet pas à ce membre de participer. Dès que les réunions en présentielle seront possible, il pourra s'il le souhaite réintégrer cette instance.
 - o Représentante suppléante pour les unions commerciales Véronique HEINRICH
- Ajout d'un suppléant pour la Chambre de Métiers de l'Artisanat : Benoît ETALLAZ

A partir de ce jour :

- Nombre de votants : 16
 - o Quorum 1 : 8 personnes
 - o Quorum 2 : 5 privés minimum

4. Programmation

Le comité de programmation vote à l'unanimité le montant de FEADER suivant :

- Fiche action 1 : production

Montant programmé ce jour : **3043.20 €** de FEADER

Projet : Achat d'une remorque réfrigérée pour la livraison de caissettes de viande

Porteur : GAEC les reines du Sappey

Cofinancement : Conseil Départemental - ligne dédiée

- **Fiche action 2 : commercialisation**

Montant programmé ce jour : 4220.00 € de FEADER

Projet : Création d'un poste de chargé.e de missions éco-solidaire

Porteur : Maurienne Tourisme

Cofinancement : Conseil Départemental - CTS

5. Sélection de projets

CRITERES DE SELECTION		Restaurant Chalet de la Fema	Alexandra KIERSKI	GAEC Le Ptit Borgé	La Fermette d'Emeline
A	Niveau d'intégration dans les objectifs du programme	2	3	3	3
B	Efficiencce du projet	1	3	3	2
C	Logique de mise en réseau	2	3	3	2
D	Respect l'environnement et valorisation ressources	2	3	3	3
E	Les pratiques novatrices	1	2	2	3
F	Rentabilité & viabilité économique	3	2	3	3
G	Origine de la matière 1ère (0 disqualifiant si 0 au critère H)	2	3	3	3
H	Commercialisation (0 disqualifiant si 0 au critère G)	3	3	3	3
Note finale		16/24	22/24	23/24	22/24
Remarque		Projet sélectionné 10* votants Dont 6 privés	Projet sélectionné 10* votants Dont 6 privés	Projet sélectionné 10* votants Dont 6 privés	Projet sélectionné 9** votants Dont 5 privés

* Sophie VERNEY n'a pas pu voter et Mathilde RITTAUD a dû quitter la séance

** Benoit ETALLAZ a dû quitter la séance

La Fermette d'Emeline

Le comité technique ayant émis des réserves à la sélection de ce projet, Emeline Vincent-Lévêque a répondu en direct aux questions du comité de programmation.

Sylvie Cognet témoigne de la meilleure compréhension des projets lorsqu'il y a des échanges en direct avec les porteurs de projets.

PROCHAIN COMITE TECHNIQUE
Mi-mars date à préciser
PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION
Vendredi 15 avril matin

Alexandre ALBRIEUX
Président du GAL Maurienne
Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne

